

Logiciels : les éditeurs français ont doublé leur rentabilité en 2015

Top 10 des éditeurs français de logiciels

En 2015

| | | CA édition en millions d'euros | Effectif R&D |
|----|-------------------|-----------------------------------|-----------------|
| 1 | Dassault Systèmes | 2.537,9 | 5.853 |
| 2 | Sopra Steria | 480,7 | 800 |
| 3 | Murex | 408 | 405 |
| 4 | Cegedim | 324 | 499 |
| 5 | Axway | 284,6 | 650 |
| 6 | Cegid | 260,4 | 610 |
| 7 | Linedata Services | 172,3 | 389 |
| 8 | Prodware | 136 | 334 |
| 9 | GFI Informatique | 131,3 | 325 |
| 10 | ESI Group | 124,7 | 349 |

« LES ÉCHOS » / SOURCE : TRUFFLE CAPITAL

Logiciels : les éditeurs français ont doublé leur rentabilité en 2015

Malgré un contexte encore morose et une concurrence internationale féroce, les constantes économiques des éditeurs de logiciels tricolores affichent une excellente forme. Comme en témoignent les données clés de la 12^e édition du Truffle 100 France, le palmarès des cent premiers acteurs du secteur dévoilé en exclusivité par « Les Echos ». Lancé à l'initiative de Truffle Capital en 2005, cet observatoire est réalisé en partenariat avec CXP, cabinet d'analyse et de conseil en logiciels, services informatiques et transformation numérique. Il en ressort que

le chiffre d'affaires du secteur a encore progressé en 2015 – pour la 8^e année d'affilée – à 7,5 milliards d'euros pour la seule activité d'édition de logiciels (6,6 en 2014 et 6,2 en 2013). Autre indicateur clef de cet excellent état de santé : la profitabilité des cent premiers acteurs a doublé avec un résultat net cumulé qui a atteint 1,186 milliard d'euros l'an dernier (599 millions en 2014). Ce fort regain de rentabilité est tiré par le leader incontesté, Dassault Systèmes, qui pèse à lui seul un tiers du chiffre d'affaires et affiche un bénéfice en nette augmentation de 465,5 à 576,6 millions d'euros entre 2014 et 2015. Et aussi par le groupe Cegedim, qui, bien que rétrogradant de la deuxième à la quatrième place du classement, a effacé une perte de 199,7 millions et dégagé un bénéfice de 67 millions en 2015. Mais pas uniquement : « *En dix ans, la répartition des profits s'est rééquilibrée entre les grands et les petits éditeurs de logiciels, car le Top 5 ne concentre plus que 66 % de la rentabilité du secteur en 2015 contre 81 % en 2005* », analyse Bernard-Louis Roques, cofondateur et directeur général de Truffle Capital. Autre facteur révélateur de croissance : en repli depuis deux ans, les investissements en R&D sont repartis à la hausse avec une enveloppe globale de 1,176 milliard d'euros en 2015. « *L'an dernier, ce secteur est sorti de la situation de surinvestissement dans laquelle il était entré en 2013, quand s'était produit un effet de ciseaux avec le croisement de la courbe des profits alors inférieurs aux dépenses de R&D, rappelle cet expert. On aborde une phase cruciale où les nouvelles technologies tels le SaaS, le cloud ou le mobile, qui focalisent en priorité cet effort de R&D, occupent une part de plus en plus importante dans les nouveaux contrats.* »

Redoubler de vigilance

Même si tous ses indicateurs sont passés au vert, le logiciel français doit redoubler de vigilance. « *Il y a dix jours s'est manifestée une réelle alerte : l'OPA des fonds anglo-saxons Silver Lake et Altaone sur Cegid, sixième de notre palmarès, avec une offre supérieure de 25 % à son cours de Bourse. C'est un signal fort qui montre bien que les éditeurs français méritent une meilleure valorisation* », estime Bernard-Louis Roques. « *Si cette opération se concrétise, le secteur perdra l'une de ses valeurs symboliques et risque de s'appauvrir d'autant que d'autres pourraient suivre* », déplore-t-il.

Il est donc urgent de sortir du cercle vicieux du déficit de financement, de nombreuses entreprises n'ayant accès ni à la Bourse ni au capital-risque. « *On a essayé de drainer une partie de l'épargne vers les valeurs de croissance avec la création du PEA PME, mais, en réalité, au lieu d'être réservé aux sociétés innovantes, il a été élargi à toutes les PME, ce qui a réduit à néant son impact. Il suffirait de capter 2 % de l'assurance-vie pour garder nos pépites innovantes en France, sans coût budgétaire pour l'Etat* », assure-t-il.